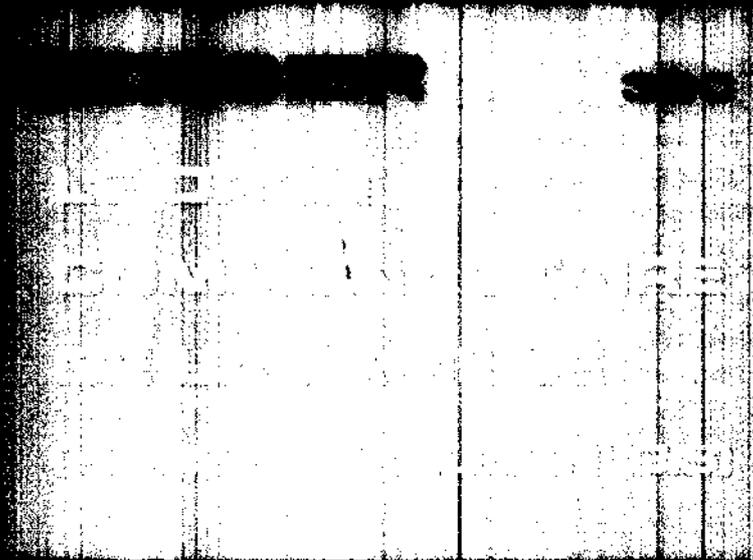


Actualité Juridique **famille**



Divorce pour faute :
de la valeur probatoire
des courriels et du rapport
d'enquête privée

L'insane, incapable mais
responsable !

L'impérialisme du droit
des entreprises en difficultés :
nouvelle illustration !

Les débiteurs alimentaires
sont tenus au paiement
des frais funéraires

Pratique de la médiation
familiale

Comité scientifique

Isabelle Chaussade,
Juge aux affaires familiales

Pierre-Jean Claux
Notaire

Danièle Ganancia
Magistrat

Frédérique Granet,
Professeur à la faculté de droit de Strasbourg

Claude Lienhard,
Avocat, Professeur des Universités

31-35 rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14
Tél. rédaction 01 40 64 53 13
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : ajfamille@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Charles Vallée

RÉDACTION**Directeur éditorial**

Philippe Weiss

Rédaction en chef

Marie-Ève Charbonnier

Valérie Guedj

Rédacteurs

Frédéric Bicheron, *Maître de conférences
à l'Université Paris II*

François Chénéde

Stéphane David, *Maître de conférences
à l'Université Paris XII*

Cyril Grimaldi, *ATER à l'Université Paris II*

Patrice Hilt, *Maître de conférences*

à l'Université Robert Schuman de Strasbourg

Secrétaire de rédaction

Jocelyne Londero

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing : Corinne Ménager

Relations clients : Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél : 0 820 800 017

Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement (1 an)

France : 155 € TTC

Étranger : 171 € TTC

Prix au numéro : 18 € TTC

ISSN 1630 - 2206

n° CPPAP 1008 k 80976

Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 euros

Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE : 221 A

TVA : FR 69 572 195 550

La reproduction, même partielle,

de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL 375

ACTUALITÉS 378

DOSSIER 380

**Le droit communautaire de la famille
(hors Bruxelles II bis)**

Le droit aux prestations familiales à l'épreuve de la mobilité
intracommunautaire

par Alain DEVERS 380

Aperçu sur le recouvrement des aliments en Europe

par Fabrice TOULIEUX 383

Les rapports patrimoniaux entre personnes mariées ou non mariées

par Anne RICHEZ-PONS 386

Vers la communautarisation des règles de conflit de lois en matière

de divorce ? (à propos du livre vert de la Commission sur
le droit applicable et la compétence en matière de divorce)

par Hugues FULCHIRON 390

Les successions : à propos du livre vert de la Commission du 1er mars
2005

par Cyril NOURISSAT 393

PRATIQUES 399

Pratique de la médiation familiale

par Marc JUSTON et Ghislaine COMBA 399

JURISPRUDENCE 403

DIVORCE

Divorce pour faute : de la valeur probatoire des courriels
et du rapport d'enquête privée

Cass. 1re civ., 18 mai 2005 403

La prestation compensatoire ne peut être assortie d'un terme
suspensif incertain

Cass. 1re civ., 31 mai 2005 et 6 juill. 2005 404

Prestation compensatoire : substituer n'est pas réviser !

Cass. 1re civ., 31 mai 2005 405

MAJEURS PROTÉGÉS

L'insane, incapable mais responsable !

CA Paris (2e ch. A), 31 août 2005 406

RÉGIMES MATRIMONIAUX

L'impérialisme du droit des entreprises en difficultés : nouvelle illustration !

Cass. 1re civ., 4 oct. 2005 407

SUCCESSIONS

Les débiteurs alimentaires sont tenus au paiement des frais funéraires

Cass. 1re civ., 21 sept. 2005 409

VEILLE

MARIAGE

Protection du logement familial : rappel des conditions de l'article 215, alinéa 3 du code civil

CA Paris (2e ch. A), 31 août 2005 410

NOM

Adjonction du nom de la mère : application contestable des dispositions de droit transitoire de la loi du 4 mars 2002

CA Versailles (24e ch.), 29 juill. 2005 410

PACS

Illégalité d'un décret ne tirant pas les conséquences réglementaires de la loi du 15 novembre 1999 relative au pacte civil de solidarité

CE (sect.), 8 juill. 2005 410

DONNÉES CHIFFRÉES 411

Chiffres utiles 411

Prestations - Aliments 413

Ce numéro contient un encart piqué à cheval « abonnement à l'AJ famille et à l'AJ Pénal » non folioté de quatre pages placé entre la couverture et les pages 375 et 414, un encart piqué central de 4 pages, « Encyclopédie. Répertoire de procédure civile + formules » et un encart jeté « AJ Pénal ».

DIVORCE

Modes de preuve

Courriels - Rapport d'enquête privée - Valeur probatoire p. 403

Prestation compensatoire

Capital - Capital échelonné - Possibilité de différer le versement jusqu'à la liquidation de la communauté (non) p. 404

Capital - Substitution d'un capital à une rente viagère - Conditions - Exigence d'un changement important dans les ressources ou besoins (non) p. 405

V. Droit communautaire de la famille

DROIT COMMUNAUTAIRE DE LA FAMILLE

Divorce p. 390 (dossier)

Prestations familiales p. 380 (dossier)

Rapports patrimoniaux entre personnes mariées ou non mariées p. 386 (dossier)

Recouvrement des aliments p. 383 (dossier)

Successions p. 393 (dossier)

MAJEURS PROTÉGÉS

Insanité d'esprit

Nullité de la reconnaissance de dette de l'insane (oui) p. 406

MARIAGE

Vente du logement familial par un époux

Défaut de consentement de l'autre époux - Nullité - Qualité à agir de l'époux vendeur (non) p. 410

MÉDIATION FAMILIALE

Adhésion à un processus de médiation familiale p. 399 (pratiques)

Injonction de rencontrer le médiateur familial p. 399 (pratiques)

NOM

Loi du 4 mars 2002

Dispositions transitoires - Adjonction du nom de la mère (non) p. 410

PACS

Règlement administratif

Méconnaissance du statut des partenaires - Illégalité (oui) p. 410

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Liquidation judiciaire de l'un des époux

Absence de pouvoirs de gestion de l'époux *in bonis* sur les biens communs (oui) . p. 407

SUCCESSIONS

Frais funéraires

Paiement par les obligés alimentaires (oui) - Indifférence de la renonciation à la succession p. 409